

Présentation au Conseil d'orientation de l'emploi
15 mai 2020

Les statistiques sur le marché du travail et les entreprises durant la crise sanitaire

Malik Koubi



DARES
direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques

dares.travail-emploi.gouv.fr



Contexte et plan

- Durant la crise sanitaire, la Dares a réorienté ses priorités vers la publication d'indicateurs de suivi du marché du travail et des entreprises
- En mobilisant au maximum les sources administratives disponibles rapidement
- En lançant des enquêtes « flash » courtes et rapides (uniquement par internet) pour compléter les informations administratives
- Cette présentation se focalise sur 2 dispositifs :
 - Le tableau de bord conjoncturel
 - L'Enquête sur l'activité et les conditions de la main d'œuvre (Acemo) « covid »

Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire

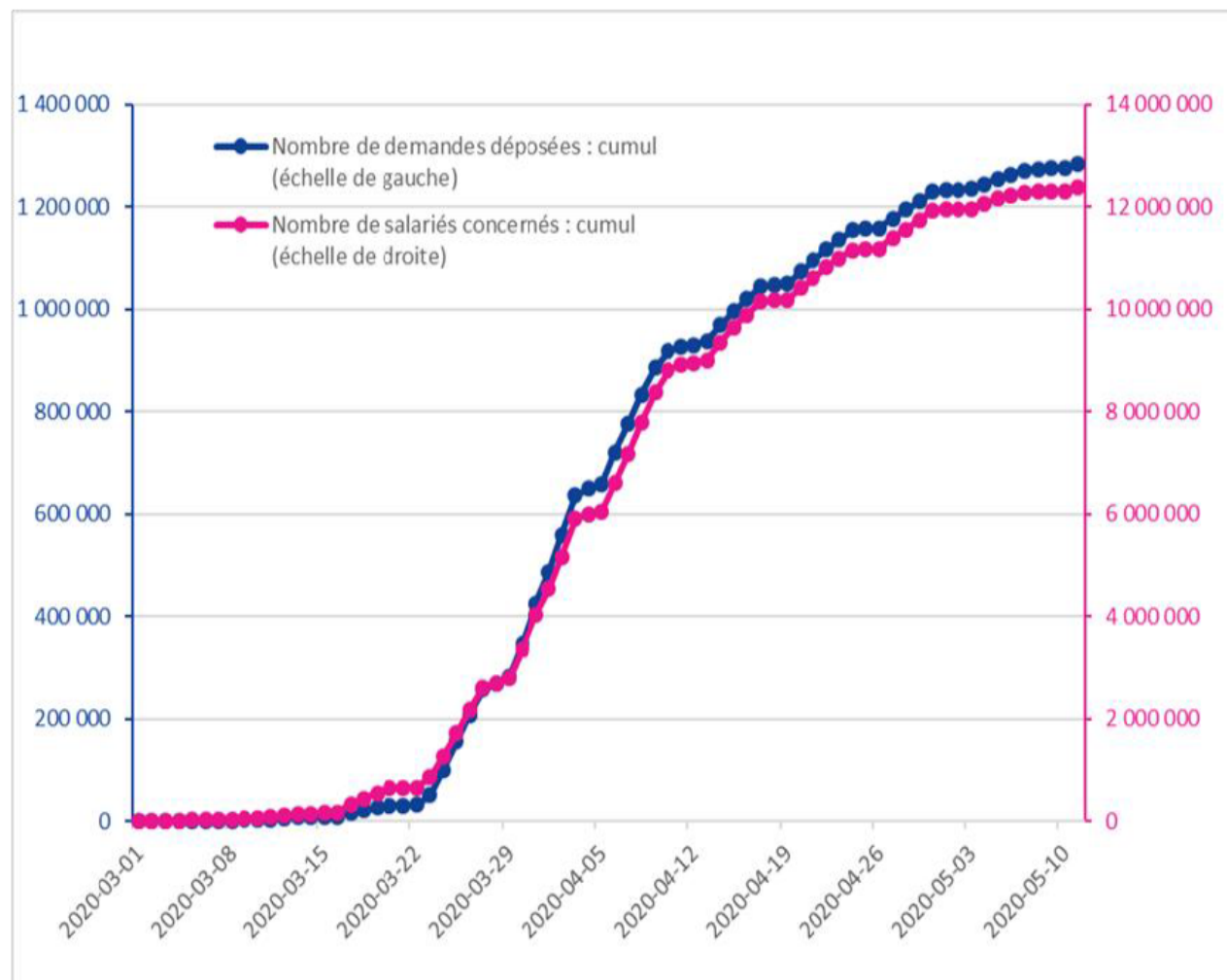
Tableau de bord hebdomadaire

Une compilation d'indicateurs issus de sources administratives

- De manière inédite, exploitation de données journalières ou hebdomadaires
- Parution chaque mercredi d'informations sur :
 - L'activité partielle
 - Les restructurations
 - Les inscriptions à Pôle emploi
 - Les entrées en formation des demandeurs d'emploi
 - Les contrats aidés
 - Les demandes d'aides enregistrées pour les emplois francs
 - Les offres d'emploi en ligne

Activité partielle (1/2)

Nombre cumulé de demandes d'autorisation préalable (DAP) d'activité partielle déposées depuis le 1^{er} mars et nombre de salariés concernés



47 % des salariés faisant l'objet d'une demande depuis le 1^{er} mars travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés

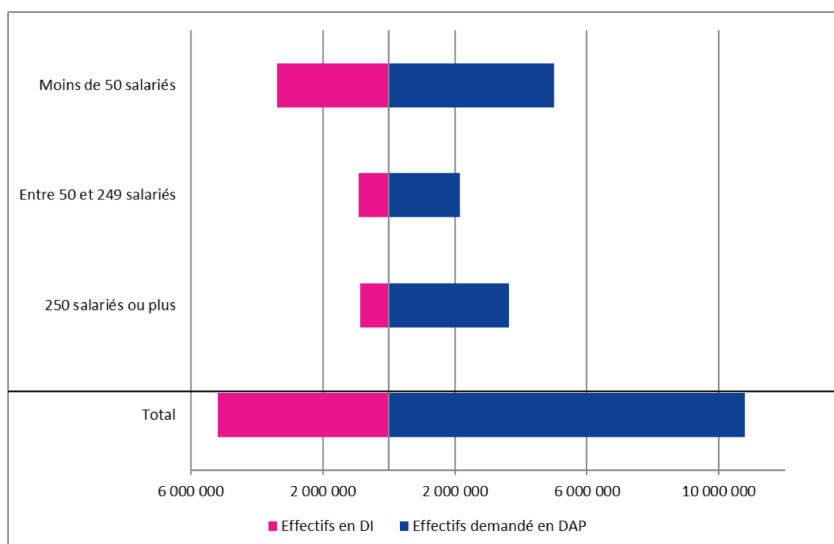
3 secteurs d'activité représentent 50 % des demandes :

- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Commerce
- Construction

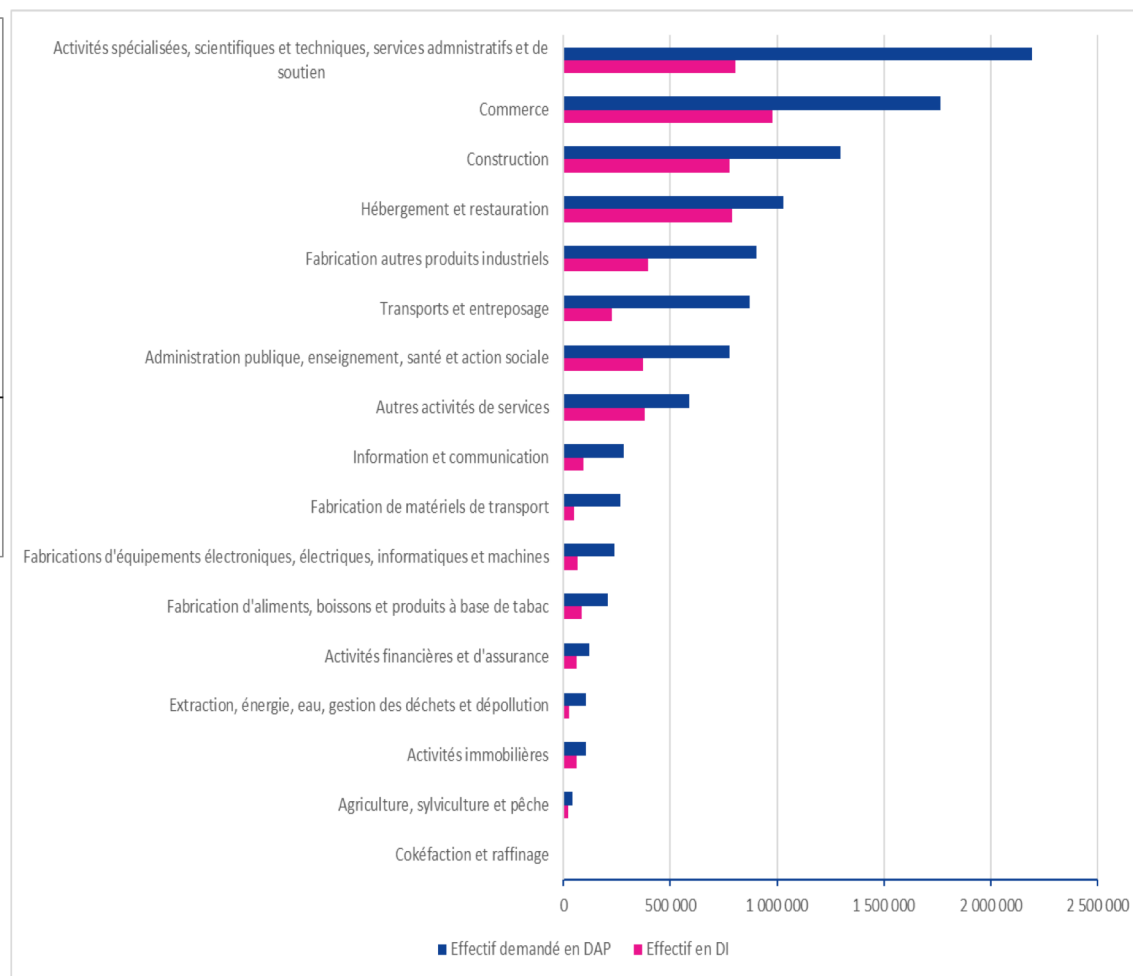
Activité partielle (2/2)

Nombre de salariés couverts par une demande d'autorisation préalable (DAP) et d'une demande d'indemnisation (DI) pour mars

Par taille d'entreprise



Par secteur d'activité



Restructurations

Dispositifs de suivi des restructurations

	Semaine du 02/03	Semaine du 30/03	Semaine du 06/04	Semaine du 27/04	Semaine du 04/05	Cumul du 1 ^{er} mars au 10 mai 2020	Cumul du 1 ^{er} mars au 10 mai 2019
	Nombre de procédures enregistrées						
Plans de sauvegarde de l'emploi	11	5	s.	s.	s.	47	99
Petits licenciements collectifs	125	56	38	65	67	765	n.d.
	Suppressions de postes envisagées*						
Plans de sauvegarde de l'emploi	677	245	68	77	249	2 451	7 394

* Ce nombre de suppressions de poste est celui indiqué à l'initiation du PSE, avant validation de la procédure par l'autorité administrative. Il est donc susceptible d'être modifié.

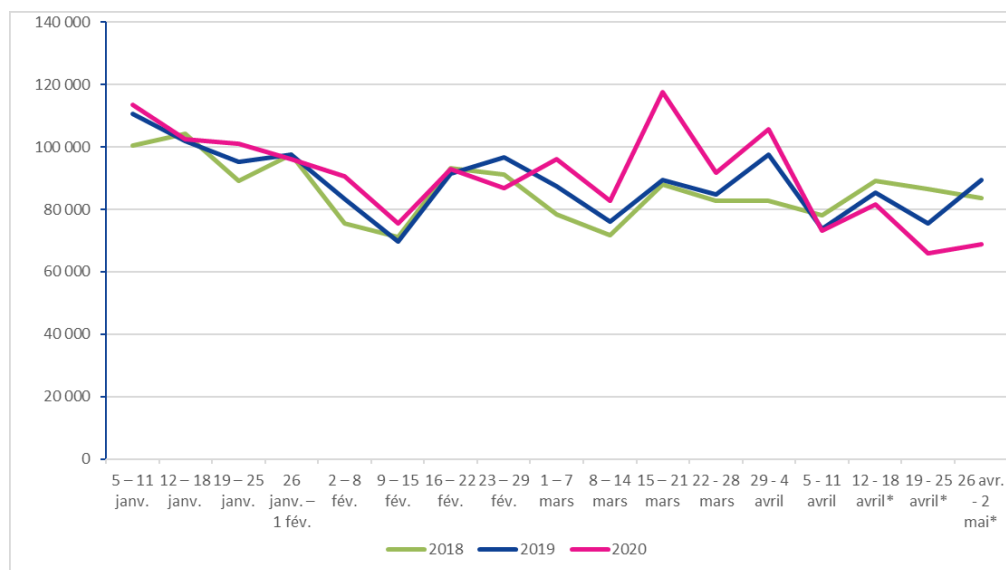
n.d. : donnée non disponible.

s. : secret statistique, moins de 5 observations.

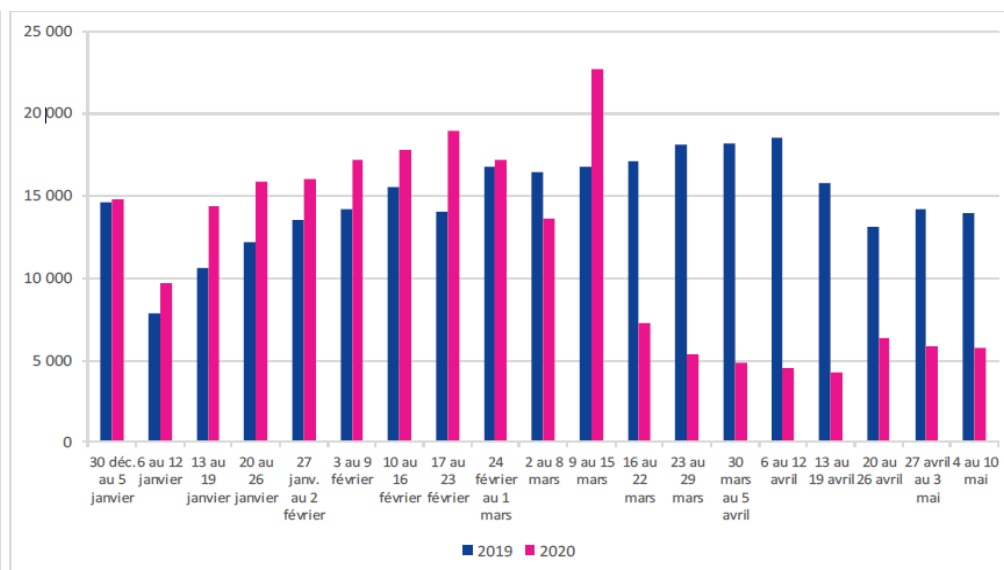
Source : DGEFP-Dares – SI RupCo (données de mars-mai 2020) ; SI PSE-RCC (données de mars-mai 2019).

Demandeurs d'emploi

Inscriptions hebdomadaires à Pôle emploi



Entrées en formation de demandeurs d'emploi

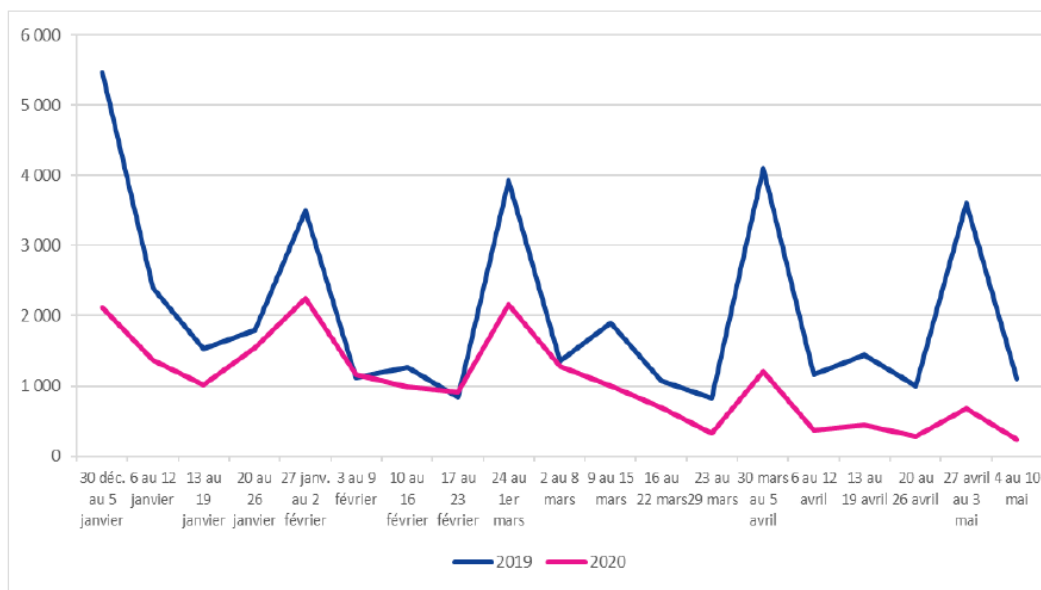


Champ : demandes d'inscriptions de demandeurs d'emploi, hors inscriptions pour fin de formation, de stage ou fin de contrat de sécurisation professionnelle. France entière. Les données portant sur les trois dernières semaines sont des estimations provisoires.
Source : Pôle emploi.

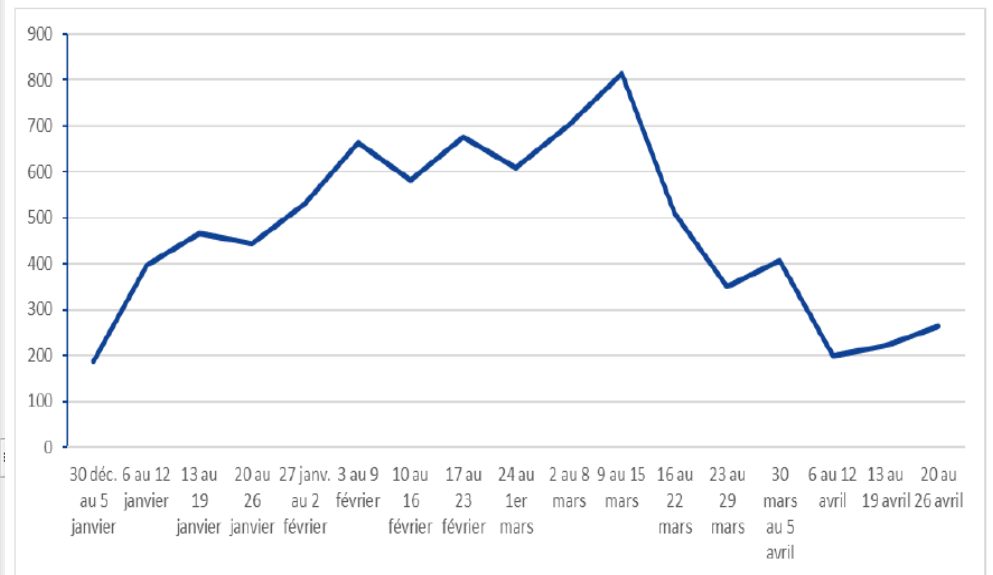
Source : AIS, Pôle emploi.

Contrats aidés et emplois francs

Entrées en Parcours Emploi Compétences



Demandes d'aides d'emplois francs enregistrées

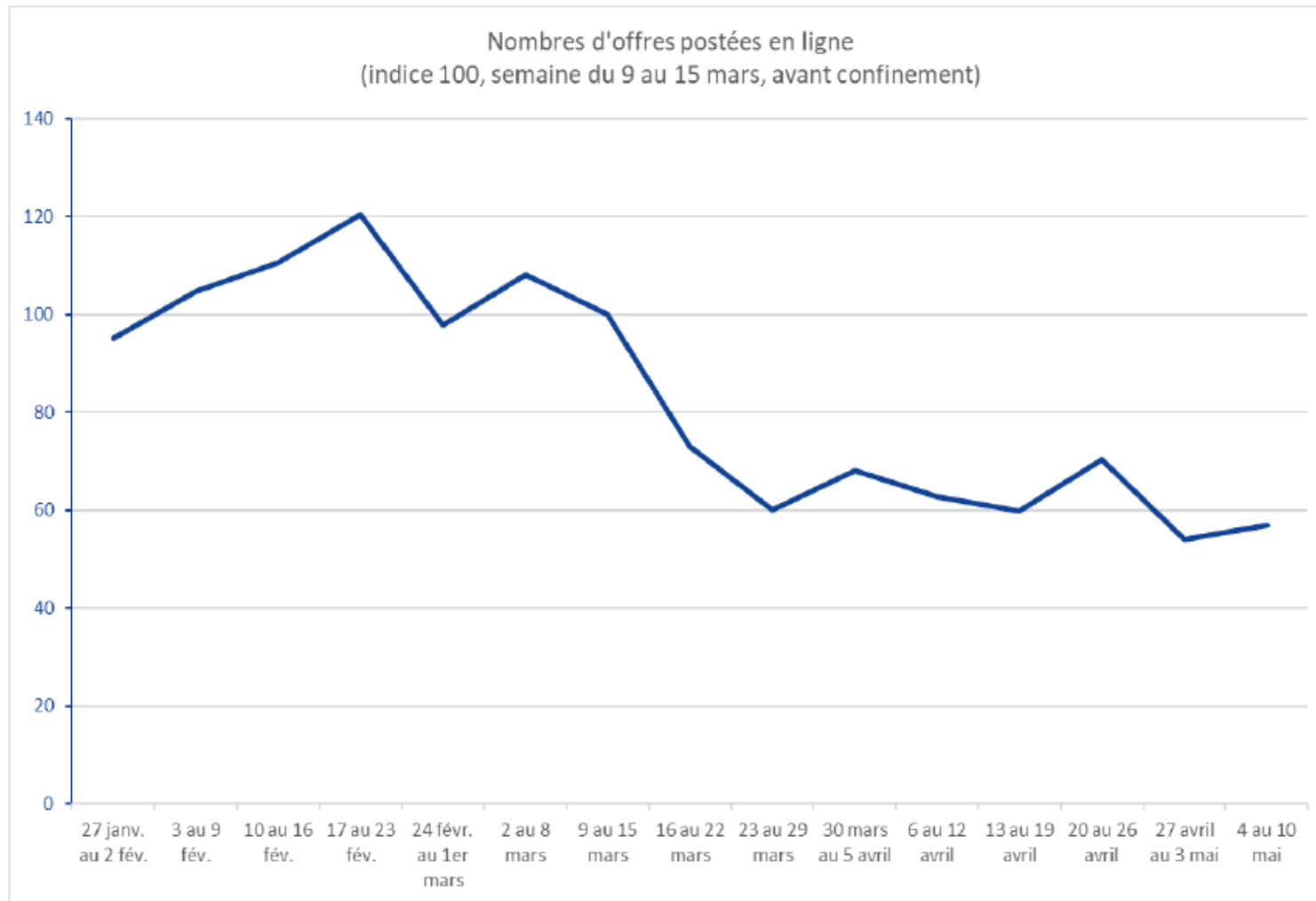


Source : ASP – données provisoires ; calculs Dares.

Source : SISP-Pôle emploi, extraction du 4 mai 2020.

Offres d'emploi en ligne

Suivi hebdomadaire des offres d'emploi en ligne



Source : Panel de 13 sites d'offres d'emploi, calcul Dares.

Enquête Acemo « Covid »

Une enquête « flash » sur la situation des entreprises et des salariés

- Une quinzaine de questions, périodicité mensuelle durant le premier trimestre 2020, sur le champ de l'enquête Acemo trimestrielle
- Thématiques : évolution des effectifs et de l'activité, recours au télétravail, chômage partiel, et mesures de prévention mises en place
- Unité statistique enquêtée : établissements des entreprises de 10 salariés ou plus. Sont exclus du champ des effectifs salariés les intérimaires et les stagiaires.
- Champ : secteur privé non agricole. Exclusions : l'agriculture, les activités des ménages, les activités extraterritoriales, et l'administration publique et les organismes de sécurité sociale
- Champ géographique : France métropolitaine et les Dom (hors Mayotte)
- L'enquête couvre au final 15 millions de salariés sur les 25 millions de l'ensemble de l'économie en France métropolitaine, au 31/12/2016.
- Collecte première édition du 1^{er} avril au 13 avril 2020, uniquement par Internet. Les résultats présentés sont établis à partir des 14 000 questionnaires exploitables reçus le 14 avril. La seconde édition a été collectée et est en cours d'exploitation.

Une forte réduction de l'activité

Question 2 : À la date du 31 mars, comment votre activité a-t-elle été affectée par la crise sanitaire et ses implications, par rapport à ce qui était prévu ?

Tableau 1 – Conséquence de la crise sanitaire (% de salariés)

Elle a été arrêtée	19,0
Elle a diminué très fortement (de 50 % ou plus)	30,0
Elle a diminué fortement (de moins de 50 %)	31,9
Elle est restée inchangée	14,9
Elle a augmenté	4,2

Tableau 2 – Conséquence de la crise sanitaire, par taille d'entreprise (% de salariés)

	Ensemble	10 - 19	20 - 49	50 - 99	100 - 249	250 - 499	500 ou +
Elle a été arrêtée	19,0	38,9	29,3	21,1	17,3	15,4	10,6
Elle a diminué très fortement (de 50 % ou plus)	30,0	24,8	30,2	27,5	30,5	29,7	31,8
Elle a diminué fortement (de moins de 50 %)	31,9	21,4	23,1	25,6	30,7	34,2	39,6
Elle est restée inchangée	14,9	12,0	12,6	19,1	16,0	16,4	14,8
Elle a augmenté	4,2	2,9	4,7	6,7	5,5	4,4	3,3

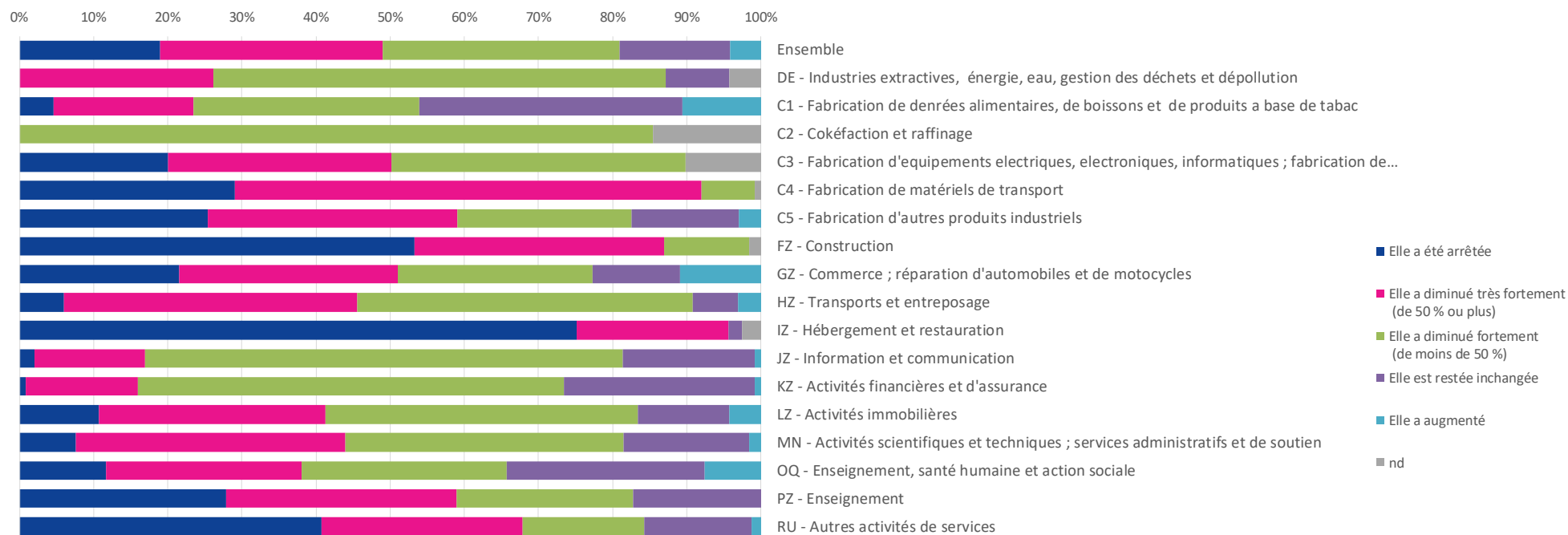
Note de lecture : au 31 mars 2020, 19,0 % des salariés travaillent dans une entreprise où l'activité a été arrêtée

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 2 : À la date du 31 mars, comment votre activité a-t-elle été affectée par la crise sanitaire et ses implications, par rapport à ce qui était prévu ?

Graphique 1 – Conséquence de la crise sanitaire, par secteur d'activité (% de salariés)



Note de lecture : au 31 mars 2020, 19,0 % des salariés travaillent dans une entreprise où l'activité a été arrêtée

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

La réduction de l'activité essentiellement due à une perte de débouchés

Question 3 - Si votre activité a diminué, diriez-vous plutôt que :

Tableau 3 – Cause de la diminution de l'activité (% de salariés)

La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait d'une perte de débouchés, de fermetures administratives, de difficultés d'approvisionnement.	85,3
La crise sanitaire a réduit votre activité en raison d'un manque de personnel pouvant travailler.	14,7

Note de lecture : au 31 mars 2020, parmi les salariés travaillant dans une entreprise où l'activité a diminué, 85,3 % travaillent dans une entreprise où le recul d'activité a pour cause une perte de débouchés.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Un ajustement de la main d'œuvre par des solutions flexibles

Question 4 - Si votre activité a augmenté, avez-vous eu recours à :

Tableau 4 - Recours à la main d'œuvre en cas augmentation de l'activité (% de salariés)

Des heures supplémentaires ou complémentaires	69,7
Des recrutements en CDD	47,7
Des intérimaires	35,6
Une extension des horaires d'activité	27,8
Autre(s)	23,7
Le rappel de jeunes retraités	4,8
Des recrutements en CDI	4,2

Note de lecture : au 31 mars 2020, parmi les salariés des entreprises dont l'activité a augmenté, 69,7 % travaillent dans une entreprise ayant eu recours à des heures supplémentaires ou complémentaires

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Des difficultés surtout liées à la gestion sanitaire

Question 5 - À la date du 31 mars, quelles sont vos principales difficultés rencontrées depuis le début de la crise sanitaire ?

Tableau 5 - Principales difficultés rencontrées depuis le début de la crise sanitaire, au 31 mars (% de salariés)

Gestion des questions sanitaires (masques, distance de sécurité, gel hydro alcoolique, etc.)	62,2
Difficultés financières	34,4
Difficultés d'approvisionnement (manque de matière première / intrants, etc.)	28,1
Manque de débouchés	24,8
Fermeture administrative	24,0
Manque de personnel	24,0
Autre(s)	20,8
Difficultés liées à l'aval (problème de transport, etc.)	15,0

Note de lecture : au 31 mars 2020, 62,2 % des salariés travaillent dans une entreprise qui rencontre des difficultés dans la gestion des questions sanitaires

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Peu de licenciements au 31 mars

Question 6 - À la date du 31 mars, comment ont évolué vos effectifs (hors intérimaires) du fait de la crise sanitaire ?

Tableau 6 – évolution des effectifs du fait de la crise sanitaire (% de salariés)

Vos effectifs ont diminué	11,1
Vos effectifs sont restés constants	85,5
Vos effectifs ont augmenté	3,4

Tableau 7 – évolution des effectifs du fait de la crise sanitaire, par taille d'entreprises (% de salariés)

	Ensemble	10 - 19	20 - 49	50 - 99	100 - 249	250 - 499	500 ou +
Vos effectifs ont diminué	11,1	10,5	10,8	10,1	11,7	13,9	10,8
Vos effectifs sont restés constants	85,5	88,1	87,1	84,6	83,8	83,3	85,4
Vos effectifs ont augmenté	3,4	1,4	2,1	5,2	4,5	2,9	3,7

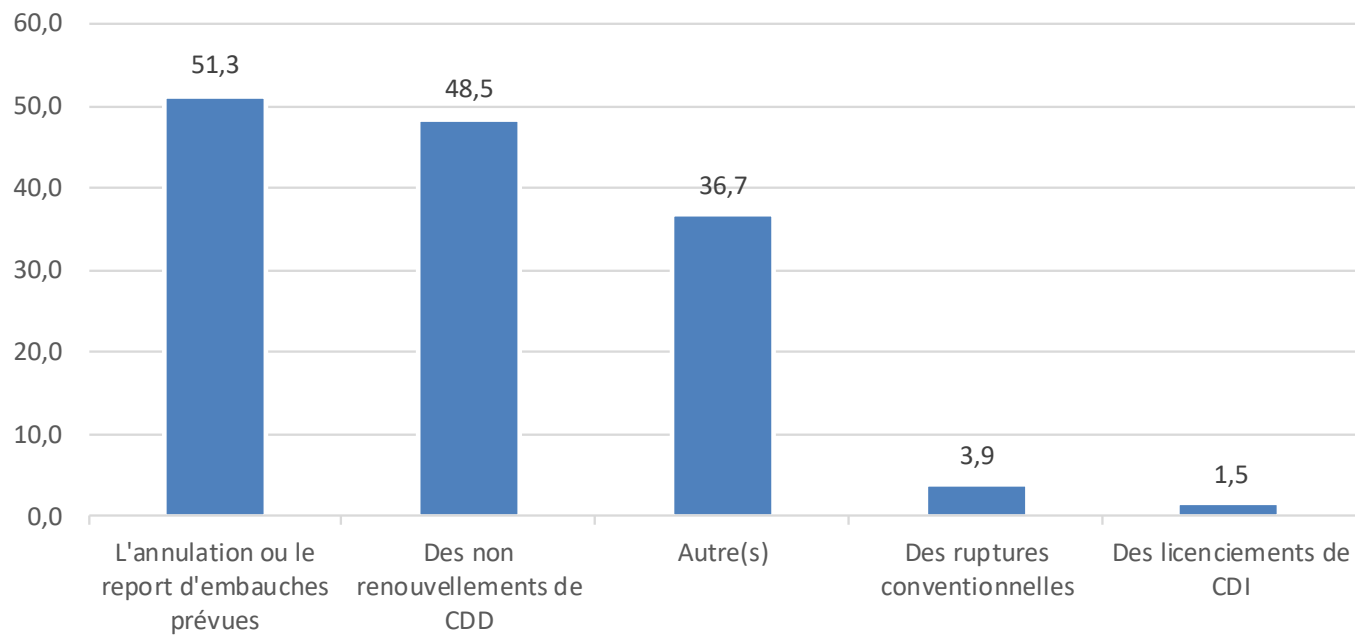
Note de lecture : au 31 mars 2020, 85,5 % des salariés travaillent dans une entreprise où les effectifs sont restés constants.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 7 - Si vos effectifs ont diminué au 31 mars, avez-vous eu recours à :

Tableau 8 - Causes de la diminution des effectifs (% de salariés)



Note de lecture : au 31 mars 2020, parmi les salariés travaillant dans une entreprise ayant diminué ses effectifs, 1,5 % travaillent dans une entreprise qui a recouru au licenciement de contrats à durée indéterminée (CDI)

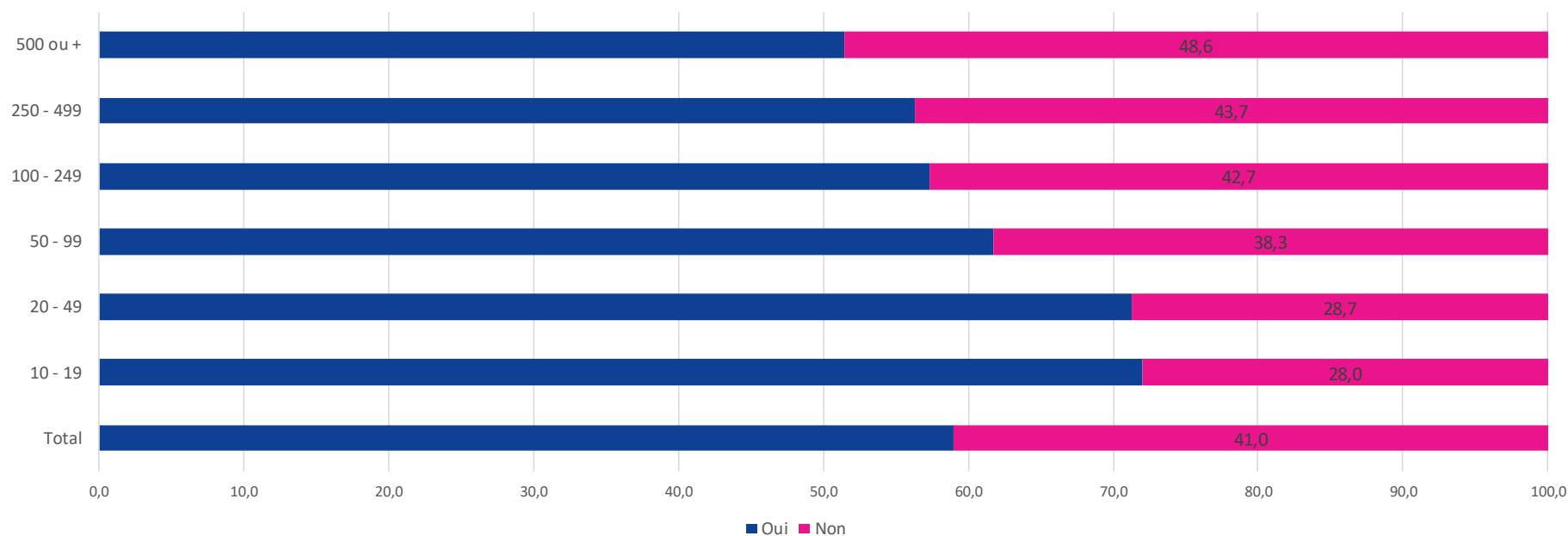
Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Un recours massif au chômage partiel

Question 9 - À la date du 31 mars, avez-vous mis une partie de vos salariés en chômage partiel en réponse à la crise sanitaire ?

Graphique 6 – Salariés en chômage partiel, au 31 mars, par taille d’entreprise (% de salariés)



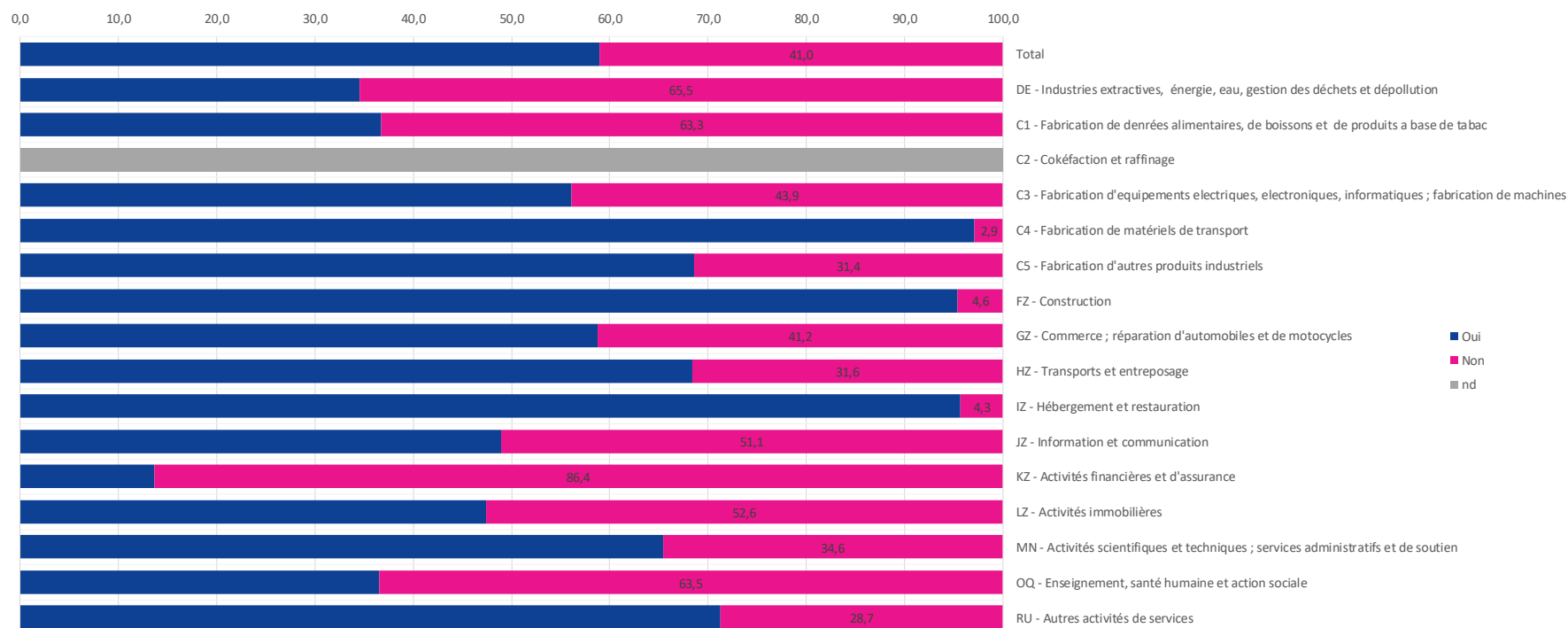
Note de lecture : au 31 mars 2020, 59,0 % des salariés travaillent dans une entreprise qui a mis une partie des salariés en chômage partiel

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 9 - À la date du 31 mars, avez-vous mis une partie de vos salariés en chômage partiel en réponse à la crise sanitaire ?

Graphique 7 – Salariés en chômage partiel, au 31 mars, par secteur d'activité (% de salariés)



Note de lecture : au 31 mars 2020, 41,0 % des salariés travaillent dans une entreprise qui n'a pas de salarié en chômage partiel

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 10 - Pour quelle raison principale avez-vous eu recours au chômage partiel ?

Tableau 9 – principale raison du recours du chômage partiel (% de salariés)

Réduction des débouchés / commandes	41,7
Fermeture obligatoire dans le cadre des restrictions de certaines activités	31,5
Impossibilité à maintenir l'activité en assurant la sécurité des salariés	15,6
Autre(s)	11,3

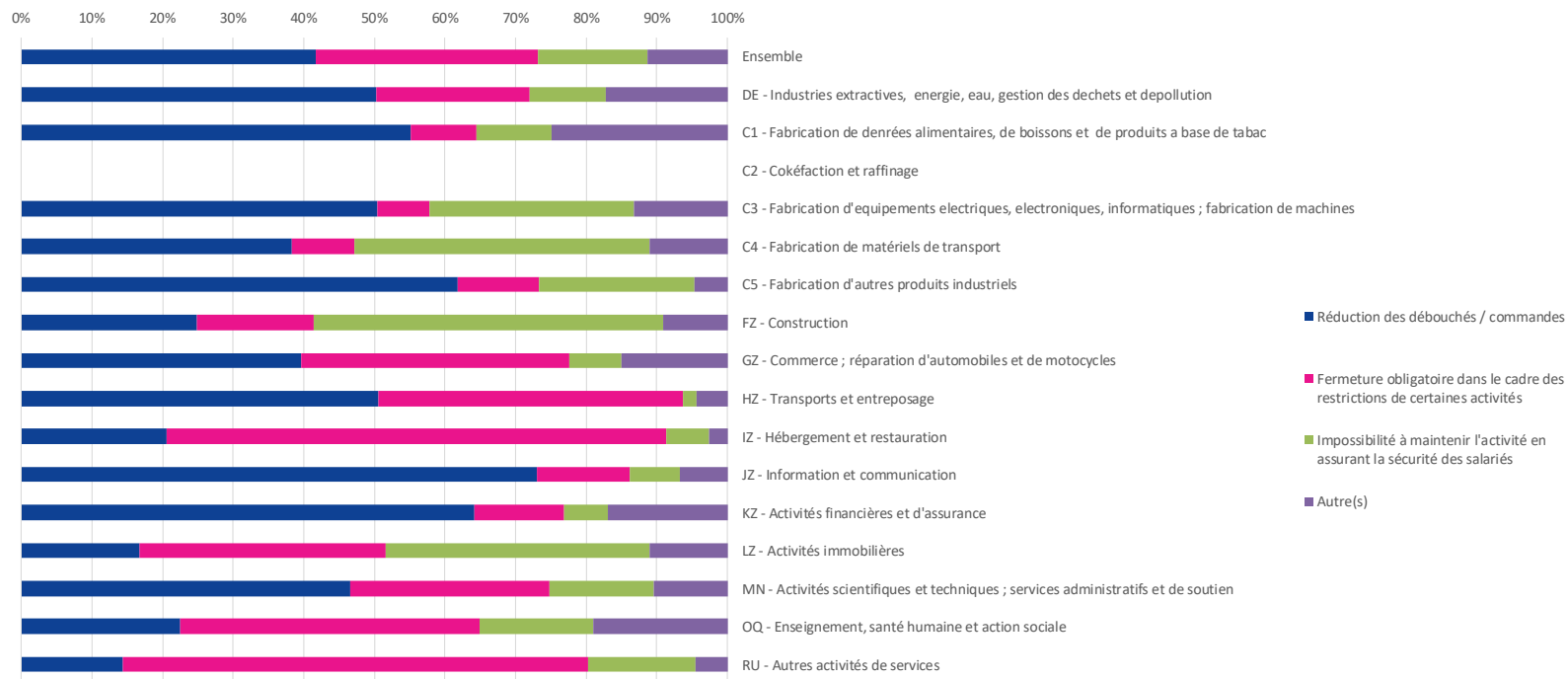
Note de lecture : au 31 mars 2020, 41,7 % des salariés travaillent dans une entreprise dont la principale raison du recours au chômage partiel est la réduction de débouchés / commandes.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 10 - Pour quelle raison principale avez-vous eu recours au chômage partiel ?

Graphique 8 – principale raison du recours du chômage partiel, par secteur d'activité (% de salariés)



Note de lecture : au 31 mars 2020, 41,7 % des salariés travaillent dans une entreprise dont la principale raison du recours au chômage partiel est la réduction de débouchés / commandes.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Au-delà du chômage partiel, un recours marqué au télétravail

Question 13 - En moyenne au cours de la semaine du 23 mars, quelle a été la répartition de vos salariés entre ces différentes situations ?

Tableau 12 – Répartition des salariés au cours de la semaine du 23 mars (% de salariés)

	Travail sur site ou sur chantiers	Télétravail ou travail à distance	Chômage partiel complet	Arrêt maladie (y compris garde d'enfant(s) liée à la crise sanitaire)	Congés	Exercice du droit de retrait
la plupart des salariés (80 % ou plus)	19,3	14,4	18,7	0,1	1,1	0,2
une majorité des salariés (50 % à 79 %)	12,1	8,7	9,9	1,8	2,8	0,0
certaines salariés (10 % à 49 %)	19,9	24,6	17,1	38,5	20,6	0,4
quelques salariés (moins de 10 %)	24,4	33,6	10,0	48,8	54,0	8,6
aucun salarié	24,4	18,7	44,3	10,8	21,5	90,8

Note de lecture : au cours de la semaine du 23 mars, 19,3 % des salariés travaillent dans une entreprise dont la plupart des salariés travaillent sur site ou sur chantiers

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 13 - En moyenne au cours de la semaine du 23 mars, quelle a été la répartition de vos salariés entre ces différentes situations ?

Graphique 11 – Répartition des salariés au cours de la semaine du 23 mars



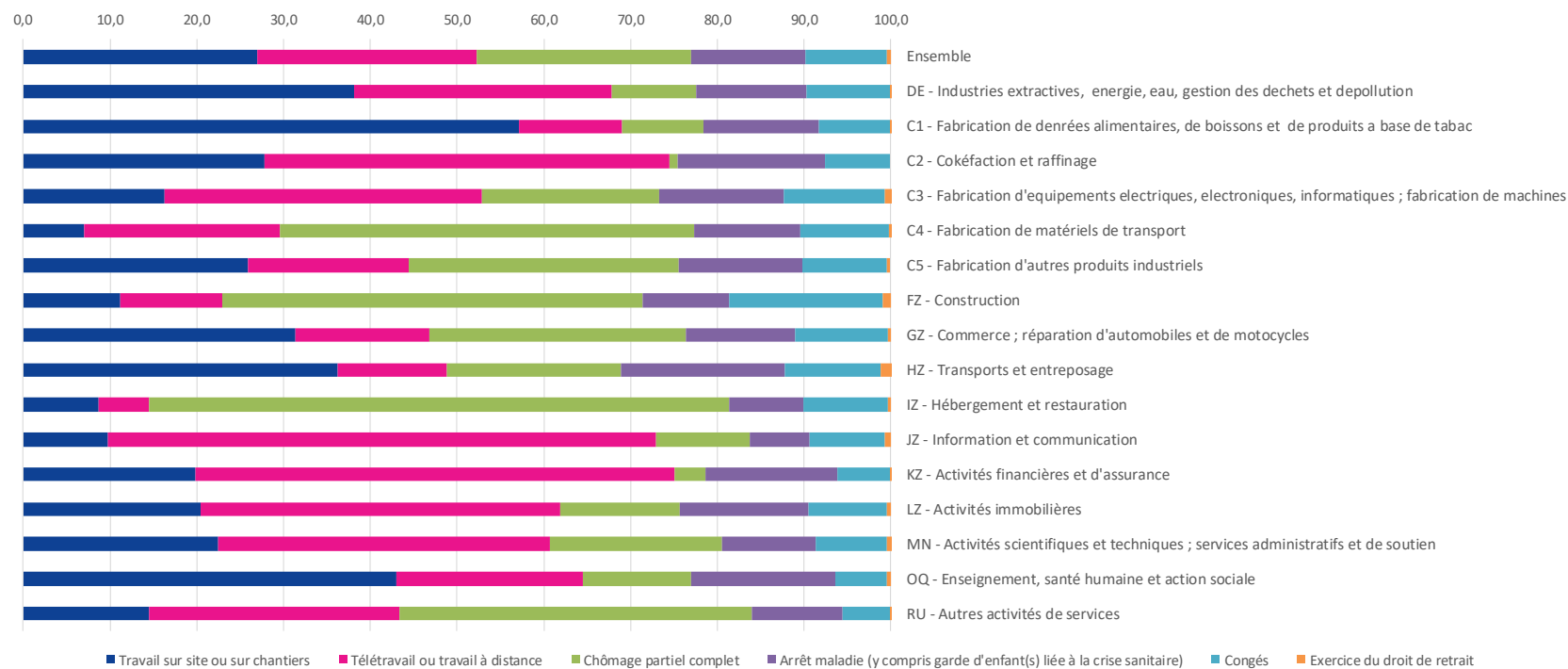
Note de lecture : au cours de la semaine du 23 mars 27,0 % des salariés travaillent sur site ou sur chantiers.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 13 - En moyenne au cours de la semaine du 23 mars, quelle a été la répartition de vos salariés entre ces différentes situations ?

Graphique 12 – Répartition des salariés au cours de la semaine du 23 mars



Note de lecture : au cours de la semaine du 23 mars 27,0 % des salariés travaillent sur site ou sur chantiers.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Sur site, les mesures de distanciation sont les protections les plus fréquentes

Question 14 - À la date du 31 mars, avez-vous mis en place des mesures de prévention pour les salariés sur site ou sur chantiers ?

Tableau 13 – Mesures de préventions pour les salariés sur site ou sur chantiers au 31 mars (% de salariés)

	Aide au transport individuel	Gants	Masques	Gel hydro alcoolique ou savon	Distance de protection vis-à-vis des collègues / clients	Autre(s) mesure(s)
la plupart des salariés (80 % ou plus)	5,2	37,1	28,7	63,5	68,9	40,5
une majorité des salariés (50 % à 79 %)	1,2	6,5	6,0	4,6	4,5	4,1
certains salariés (10 % à 49 %)	2,3	9,9	12,0	6,5	3,3	4,7
quelques salariés (moins de 10 %)	9,6	13,5	14,8	8,1	7,2	6,1
aucun salarié	81,7	33,0	38,6	17,2	16,0	44,5

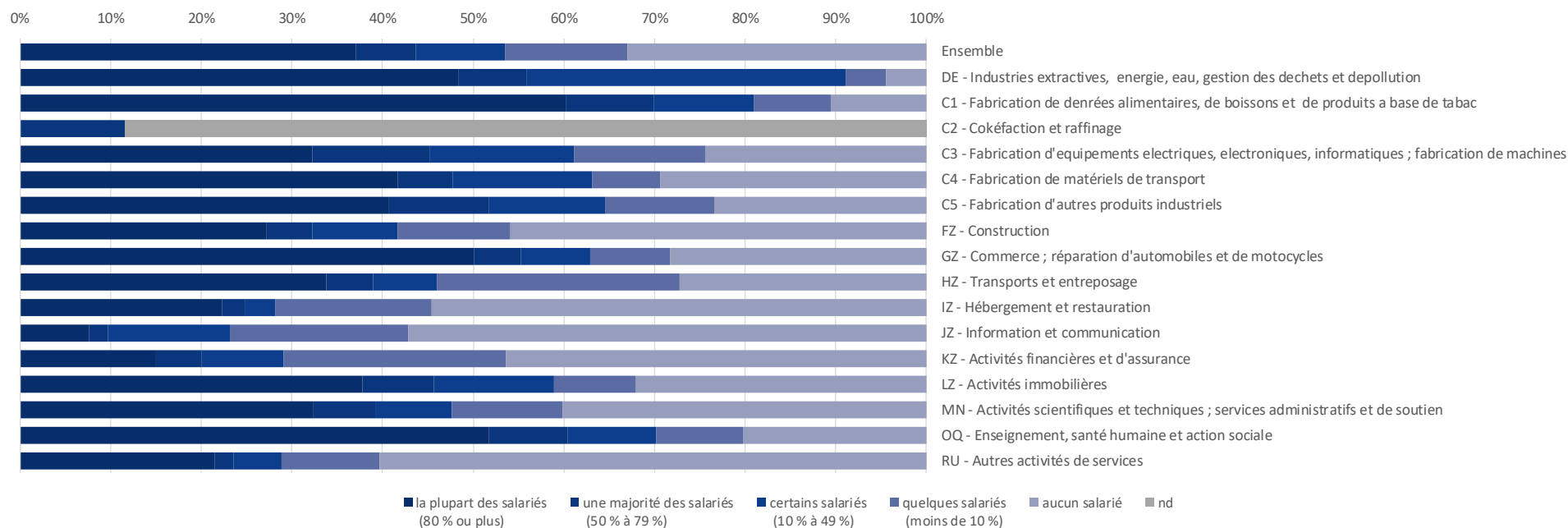
Note de lecture : au 31 mars, 5,2 % des salariés travaillent dans une entreprise dont la plupart des salariés ont une aide au transport individuel en mesure de prévention.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 14 - À la date du 31 mars, avez-vous mis en place des mesures de prévention pour les salariés sur site ou sur chantiers ?

Graphique 14 – Mesures de préventions (gants) pour les salariés sur site ou sur chantiers au 31 mars, par secteur d'activité (% de salariés)



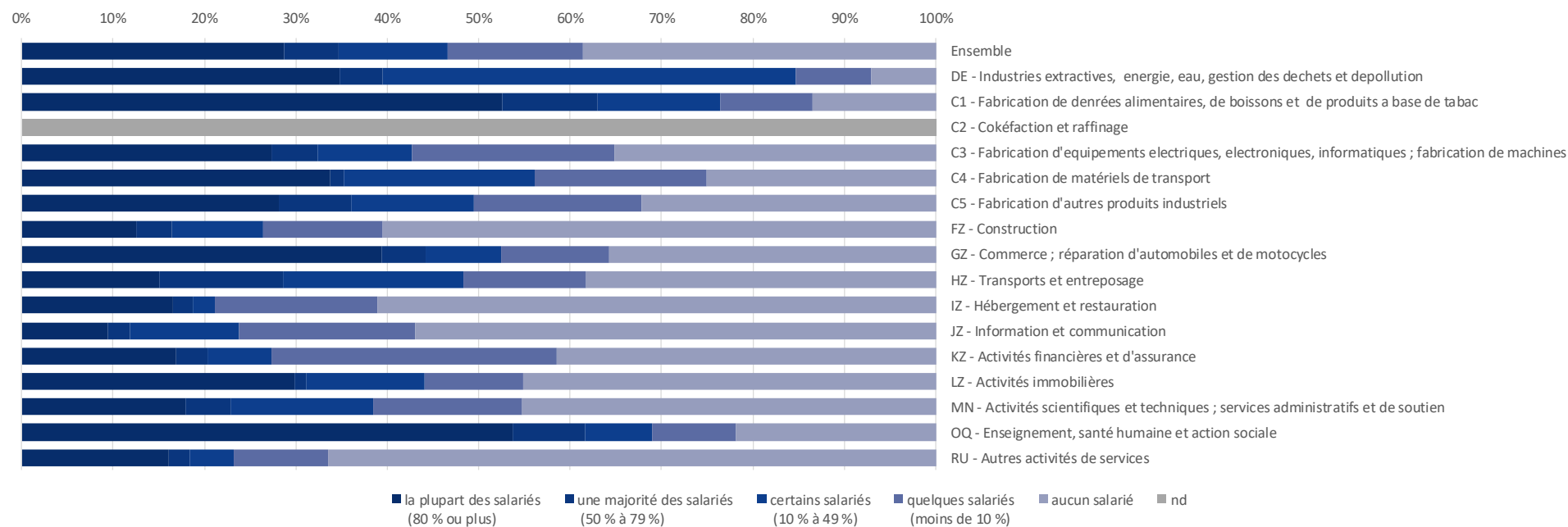
Note de lecture : au 31 mars, 27,2 % des salariés du secteur de la construction travaillent dans une entreprise qui a mis en place la fourniture de gants pour la plupart de ses salariés.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 14 - À la date du 31 mars, avez-vous mis en place des mesures de prévention pour les salariés sur site ou sur chantiers ?

Graphique 14 – Mesures de préventions (masques) pour les salariés sur site ou sur chantiers au 31 mars, par secteur d'activité (% de salariés)



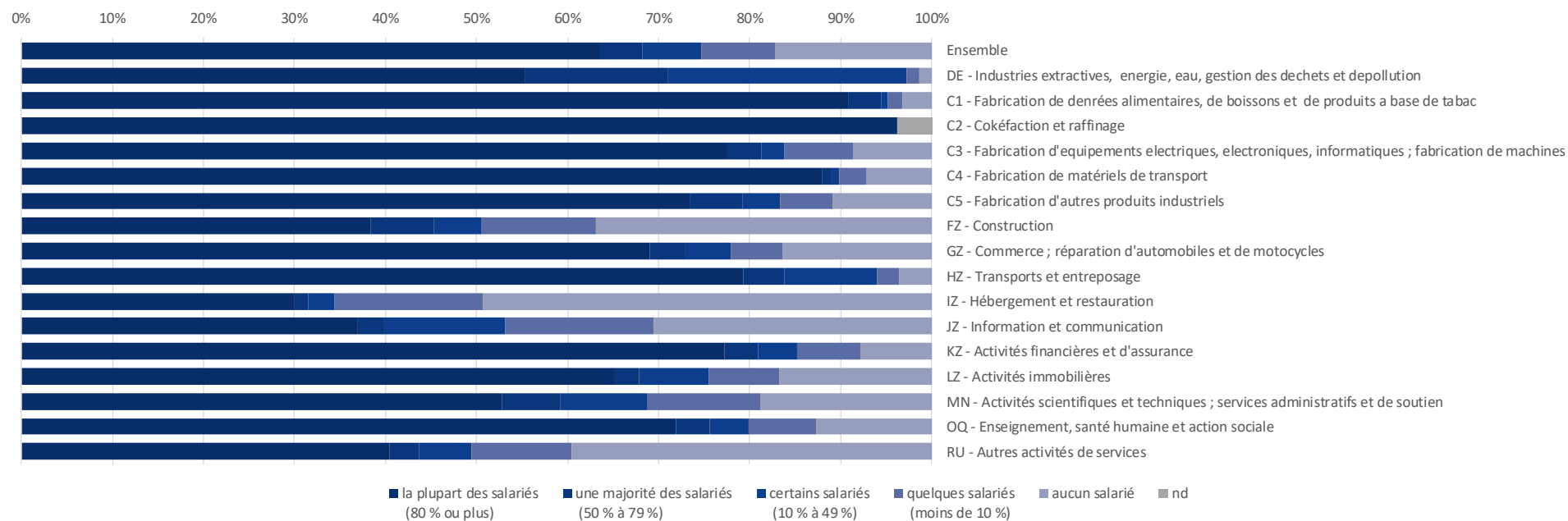
Note de lecture : au 31 mars, 12,5 % des salariés du secteur de la construction travaillent dans une entreprise qui a mis en place la fourniture de masques pour la plupart de ses salariés.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Question 14 - À la date du 31 mars, avez-vous mis en place des mesures de prévention pour les salariés sur site ou sur chantiers ?

Graphique 14 – Mesures de préventions (Gel hydro alcoolique ou savon) pour les salariés sur site ou sur chantiers au 31 mars, par secteur d'activité (% de salariés)



Note de lecture : au 31 mars, 38,3 % des salariés du secteur de la construction travaillent dans une entreprise qui a mis en place la fourniture de gel hydro alcoolique ou de savon pour la plupart de ses salariés.

Source : Dares, enquête Acemo Covid, avril 2020

Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

Merci de votre attention !

Tableau de bord marché du travail

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/le-marche-du-travail-pendant-le-covid-19/tableaux-de-bord-hebdomadaires/article/situation-sur-le-marche-du-travail-au-12-mai-2020>

Enquête Acemo « covid »

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/le-marche-du-travail-pendant-le-covid-19/enquete-acemo-pendant-la-crise-sanitaire-covid-19/article/activite-et-conditions-d-emploi-de-la-main-d-oeuvre-pendant-la-crise-sanitaire>



DARES
direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques

dares.travail-emploi.gouv.fr

